

## Durée d'amortissement des biens mobiliers

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;  
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;  
Vu la délibération n°65 2017 du 13 octobre 2017 sur la durée d'amortissement des biens d'équipements ;*

### Après en avoir délibéré,

**Article 1.** Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, l'actualisation des durées d'amortissements des biens selon le tableau suivant :

Compte	Nature	Durée
201	Frais d'établissement	4 ans
203	Frais de recherche et de développement	4 ans
2053	Logiciels	3 ans
2058	Autres concessions et droits similaires (brevets, licences...)	5 ans
208	Autres immobilisations incorporelles	5 ans
211	Terrains	Non amortissable
212	Agencement et aménagement de terrain	10 ans
2131	Constructions /bâtiments	30 ans (modulable si composant cf délibération modification de l'identification des composants et de leur durée)
2135	Agencement des constructions	20 ans (modulable si composant cf délibération modification de l'identification des composants et de leur durée)
2138	Autres constructions	20 ans (modulable si composant cf délibération modification de l'identification des composants et de leur durée)
215	Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
216	Collections	Non amortissable
2181	Installations générales dans des constructions dont l'établissement n'est pas propriétaire ou qu'il n'a pas reçues en mise à disposition	15 ans
2182	Matériel de transport	7 ans

**Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 18 mars 2025**



21831	Matériel de bureau	10 ans
21832	Matériel informatique	6 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Matériel divers	10 ans

**Article 2.** Cette délibération abroge et remplace les délibérations n°65 2017 du 13 octobre 2017 et n°74-20219 du 13 décembre 2019.

**Documents en annexe :**

- Néant

<b>Décompte des votes :</b>	<i>Suffrages exprimés :</i>	24
<i>Membres en exercice :</i>	<i>Pour :</i>	24
<i>Membres présents :</i>	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Michel GENTRIC

